

**Analyse des plateformes électorales dans le cadre de
l'élection fédérale de 2021 au regard des priorités de l'ADISQ**

septembre 2021

**Document présenté en amont du débat sur les enjeux culturels
dans le contexte des élections fédérales du 13 septembre 2021**



Priorités de l'ADISQ dans le cadre de l'élection fédérale de 2021

- **Une réforme rapide de la *Loi sur la Radiodiffusion* responsabilisant l'ensemble des diffuseurs audios et vidéos**

La réforme de la *Loi sur la radiodiffusion* est attendue depuis longtemps et l'échec du projet de loi C-10, malgré le volontarisme de plusieurs partis, a été une immense déception. Trop de temps a été perdu, il est donc **urgent** de mettre en œuvre une réforme de la *Loi sur la radiodiffusion* qui responsabilise et fait contribuer à notre modèle culturel l'**ensemble des entreprises qui diffusent des contenus audios et vidéos** auprès des Canadiens et Canadiennes, y compris celles se présentant comme médias sociaux à l'instar de YouTube, acteur majeur au sein de l'industrie musicale.

- **Un soutien structurant à l'industrie musicale encore largement affectée par la crise de la COVID-19**

Déjà nécessaire en temps normal en raison du processus de destruction de valeur qu'elle subit depuis des années, l'industrie musicale a besoin d'**un soutien de poids, dans la durée**, pour mitiger les effets d'une crise qui se prolonge.

Plateforme électorale du Nouveau parti démocrate : Des propositions intéressantes à détailler

Priorité 1 : Réforme de la loi sur la radiodiffusion

Engagement du NPD : Modernisation de « *la Loi sur la radiodiffusion afin de créer des règles plus équitables entre les radiodiffuseurs d'ici et étrangers* » notamment pour que « *les entreprises du secteur numérique respectent les mêmes règles que les diffuseurs d'ici* » et « *pour soutenir la production de contenus canadiens dans les deux langues officielles et assumer la responsabilité de ce qui apparaît sur leurs plateformes* ».

Analyse de l'ADISQ :

- Nous invitons le NPD à présenter un calendrier pour cette réforme.
- Nous souhaitons également qu'il définisse avec précision les entreprises qui seront soumises à ces obligations.

Priorité 2 : Soutien au secteur musical

Engagement du NPD : « *Appuyer notre industrie artistique et culturelle forte et indépendante (...) avec un programme de reconstruction spécifiquement dédié à ce secteur, les arts de la scène, le théâtre, les festivals et les autres formes d'art qui ont été les plus durement touchés par la pandémie* ».

Analyse de l'ADISQ :

- Nous invitons le NPD à chiffrer ses propositions.

Plateforme électorale du Parti libéral du Canada : Des propositions en phase avec les besoins du milieu

Priorité 1 : Réforme de la loi sur la radiodiffusion

Engagement du PLC : « Réintroduire le projet de loi pour réformer la Loi sur la radiodiffusion, durant les 100 premiers jours d'un nouveau mandat, pour faire en sorte que les géants du Web contribuent à la création et la promotion de récits et de musique du Canada. »

Analyse:

- L'ADISQ appuie cette proposition de réintroduction très rapide du projet de réforme de la Loi sur la radiodiffusion. Toutefois, à la suite de l'échec du projet de loi C-10, l'ADISQ souhaite savoir quels moyens le PLC va mettre en place pour permettre à cette réforme d'aboutir ? Le PLC peut-il également assurer que l'ensemble des joueurs diffusant du contenu audio de nature professionnelle seront soumis aux obligations découlant de la *Loi sur la radiodiffusion* révisée ?

Priorité 2 : Soutien au secteur musical

Engagement du PLC : « Assurer un financement amélioré et stable au secteur de la musique en augmentant la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025. »

Analyse:

- L'ADISQ accueille favorablement ce soutien qui répond aux défis qui attendent le secteur musical.

Plateforme électorale du Bloc québécois : des propositions intéressantes à préciser

Priorité 1 : Réforme de la loi sur la radiodiffusion

Engagement du BQ : Amélioration et nouveau dépôt de C-10, notamment « *les amendements du Bloc qui assureraient la protection du contenu canadien et québécois, la “découvrabilité” et la mise en valeur des arts québécois et la production de contenu francophone* » et imposition « *aux multinationales du Web des négociations avec les créateurs de contenu québécois et canadiens afin d’établir un partage équitable des revenus* »

Analyse :

- L’ADISQ appuie cette proposition de nouveau dépôt du projet de loi C-10. Nous invitons le BQ à se prononcer sur l’horizon temporel dans lequel il souhaite voire ce dépôt se concrétiser et à définir avec précision les joueurs qu’il souhaite voir réguler.

Priorité 2 : Soutien au secteur musical

Engagement du BQ : « *Le Bloc s’engage à se tenir derrière la culture québécoise afin d’assurer la pérennité et la prévisibilité des programmes et des subventions culturels et touristiques* »

Analyse :

- Nous invitons le BQ à chiffrer ce qu’il considère être un soutien adéquat.

Plateforme électorale du Parti conservateur du Canada : des éléments inquiétants pour le milieu de la musique

Priorité 1 : Réforme de la loi sur la radiodiffusion

Engagement du PCC : « Exiger que les gros services de diffusion en continu réinvestissent une part considérable de leur revenu brut canadien à la production de programmation originale au Canada, dont une part fixe sera en langue française. » « Exempter de la réglementation le contenu que les Canadiens téléchargent de sites de médias sociaux comme Facebook, YouTube et Tik Tok afin de favoriser la libre expression. »

Analyse:

- Si l'ADSIQ appuie une contribution des services de diffusion en continu au financement de la production de contenu, nous considérons que, dans un monde où les plateformes médiatiques sont de plus en plus hybrides et développent des activités diverses, dont des activités de radiodiffusion, les entreprises de médias sociaux ne devraient pas être exclues. Par exemple, YouTube est le plus important service de streaming musical tandis que Facebook développe certaines activités de radiodiffusion en diffusant différents programmes professionnels.

Priorité 2 : Soutien au secteur musical

Engagement du PCC : Le Parti conservateur ne fait pas de proposition sur ce sujet au sein de sa plateforme électorale.

Analyse:

- Nous invitons le Parti conservateur à se prononcer sur cette priorité pour notre secteur.